



Coudes.info

Lettre d'informations municipales n°12 – Septembre 2025

Le mot du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens, la période de vacances estivales s'achève et le Conseil Municipal souhaite une très bonne rentrée aux enfants et aux parents, mais aussi aux associations qui animent la vie de notre commune.

Les employés communaux ont réalisé un certain nombre de travaux, d'organisation administrative et de préparation de classes pour accueillir les élèves.

Notre commune continue à avancer, avec la préparation des travaux de la rue du 19 mars 1962, qui devraient débuter début 2026, mais aussi les travaux de réfection des rues Teyras de Grandval, Reverdy et Souligoux.

Le pont suspendu est un sujet d'inquiétude qui nécessitera de lourds travaux à l'avenir.

En ce qui concerne la vitesse des voitures route de Champeix, une étude de chicanes a été faite et une réunion publique est programmée pour concertation avec les riverains.

Les premiers permis de construire ont été déposés au lotissement Les Chanots et Auvergne Habitat va y construire les logements locatifs.

En cette fin de mandat, je pense qu'il est important de poursuivre le travail sur les nombreux dossiers débutés afin de préparer l'avenir et de voir notre commune se développer.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une excellente rentrée 2025.

Le Maire, Laurys LE MARREC

Une nouvelle barrière à l'école



Une nouvelle barrière a été installée à l'école.

Fruit d'une collaboration entre le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et le Lycée HSC Deville et ses étudiants en chaudronnerie, cette installation vient

terminer la réfection du mur d'enceinte par une barrière représentant les animaux de l'air, de la terre et de la mer. Une réalisation de lycéens et d'étudiants en BTS pour des élèves de primaire et de maternelle qui vient égayer la cour de l'école.

Des films dépolis pour le confort des enfants

Dans le cadre de notre volonté d'offrir un environnement accueillant et chaleureux à nos élèves, des films dépolis ont été posés sur les vitres et baies vitrées de la cantine municipale.

Ces films innovants permettent de préserver l'intimité des élèves tout en offrant une vue dégagée sur l'extérieur. De l'intérieur, les enfants profitent d'une lumière douce et agréable, en revanche, les passants ne peuvent pas voir ce qui se passe à l'intérieur, garantissant ainsi une atmosphère sereine et intime.

Un film dépoli a également été posé sur la porte d'entrée de la Maison des Associations.

L'Actualité de Coudes

Les actions du Conseil Municipal des Jeunes

Le projet phare du Conseil Municipal des Jeunes, élu en fin d'année 2024, portait sur l'installation d'un parcours de santé ouvert à tous.

Après concertation avec les élus du Conseil Municipal, ce projet verra le jour à l'automne. Situé sur le chemin des jardins, le long de la Couze, le parcours de santé sera ouvert aux sportifs de tous âges, le Conseil Municipal des Jeunes ayant pris soin de choisir des agrès adaptés aux enfants comme aux adultes.

Portés par le soutien de nos élus, les jeunes ont également souhaité rénover l'aire de jeux située Vieille Route d'Issoire, dont le tourniquet vétuste était devenu dangereux. Un nouveau jeu a donc été installé cet été par nos services techniques et un deuxième suivra prochainement.

Enfin, nos jeunes, investis dans une démarche de partage intergénérationnel, ont pris part à la traditionnelle distribution des colis de Fête des Pères organisée par le CCAS au mois de juin.

Présents lors de la cérémonie du 08 mai et mis à l'honneur lors des festivités du 14 juillet, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont fait preuve depuis le début de leur mandat de beaucoup de sérieux et d'implication. Un grand bravo à eux !



Le café citoyen

La municipalité a proposé un Café Citoyen le samedi 10 mai. L'occasion pour M. le Maire de dresser le bilan de ce mandat, et aux citoyens de venir à la rencontre des élus pour un temps d'échanges autour de viennoiseries et boissons chaudes.

La matinée s'est terminée par un pot en l'honneur de M. Eric Rochette, qui a assuré pendant 35 ans les fonctions d'agent technique au sein de notre commune et qui prend cette année une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons, au nom de toute l'équipe municipale et de tous les agents, une très belle retraite !



Le pont suspendu : un dossier pour l'avenir



Le pont suspendu sur la rivière Allier est une image patrimoniale de notre environnement. Ouvert à la circulation en 1846 avec droit de passage, il fait partie des trois ponts suspendus du département, avec ceux de Longues et de Parentignat. En 1944, l'armée Allemande en retraite fait sauter le tablier et il faudra attendre 1948 pour voir sa reconstruction avec des matériaux de récupération. Le pont suspendu a été la principale voie de circulation routière entre les deux rives de l'Allier jusqu'à la construction du nouveau pont. À l'occasion de la construction du nouveau pont, de 1974 à 1976, la destruction du pont suspendu aurait été un temps envisagée mais les deux communes de Parent et Coudes plaident auprès de la Direction départementale de l'Équipement pour son maintien et un usage piétonnier à destination des riverains, usagers de la gare, etc.

Le pont suspendu, fermé à la circulation routière, a été restauré en 1985 et à nouveau en 2009/2010 avec un renforcement des câbles. Aujourd'hui, il appartient pour moitié aux communes de Parent et de Coudes, la limite entre les deux communes se situant au milieu de la rivière Allier.

Face à l'état actuel de cet ouvrage d'art, les communes de Coudes et de Parent se sont saisies dès 2020 de l'opportunité donnée par le Programme National Ponts, qui vise à accompagner les collectivités sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien de leurs ouvrages d'art.

Un rapport d'inspection détaillé du pont a eu lieu en 2023 par l'Apave, faisant remonter des désordres de structures ne nécessitant pas la fermeture de l'ouvrage à la traversée piétonne et engageant à affiner ce rapport par une étude structurelle complétée par des travaux d'envergure.

Les collectivités de Coudes et de Parent travaillent de concert sur cette problématique commune qui pourrait engager des travaux de plusieurs millions d'euros dans les années à venir. Des études préliminaires sont nécessaires afin d'affiner la possibilité ou non de faire ces travaux, en fonction des aides de nos partenaires.

Engazonnement des allées du cimetière

Avec l'abandon généralisé des produits phytosanitaires, l'entretien des allées des cimetières représente une charge de travail conséquente pour les services municipaux. À l'automne, une première partie des surfaces gravillonnées du cimetière (partie basse) va ainsi être végétalisée au moyen d'un gazon résistant à pousse lente. Avantage de cette démarche : le cimetière acquiert un aspect plus naturel, moins minéral, cela va permettre de réduire le temps d'entretien ; tondre est bien moins chronophage que de désherber les allées de graviers.

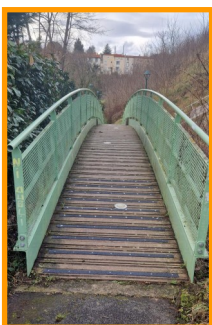
Travaux route de Champeix

Afin de réduire la vitesse route de Champeix, le Conseil Municipal a fait des études permettant de mesurer l'efficacité de chicanes sur la vitesse. Ces infrastructures limitent la vitesse, notamment celle des poids lourds. En complément, le Conseil Municipal propose de passer cette route à 30 km/h pour plus d'efficacité. Une réunion publique sera organisée prochainement concernant ces aménagements.



Sécurisation de la passerelle piétons

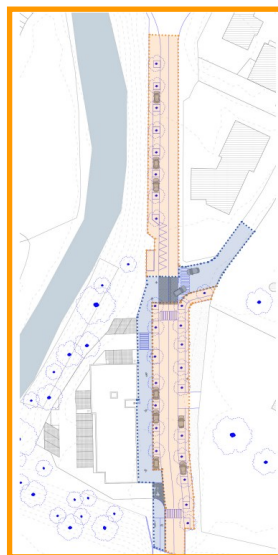
Le passerelle de la Couze-Chambon a été sécurisée à l'aide de marches antidérapantes fixées par l'équipe technique. En effet, lors des épisodes humides ou verglacés, le cheminement sur le bois détrempé pouvait être dangereux. Il est tout de même nécessaire de rester prudent en cas de gel.



Le plan guide porte ses fruits

En 2024-2025, le Conseil Municipal et les architectes de l'agence MEAT ont construit un plan guide pour imaginer et organiser le développement de notre commune. Les premières réalisations sont à l'étude, avec pour commencer :

Fiche action n°7 : la rue du 19 mars 1962.



Cette traversée est un enjeu majeur car elle reçoit la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ainsi que la future Voie Verte portée par l'Agglomération Pays d'Issoire, qui nous donne l'opportunité de subventions supplémentaires. Ce projet permet d'avoir un trottoir élargi tout le long de l'avenue et sous le pont, 18 places de stationnement supplémentaires en proximité de bourg, une chaussée rétrécie ainsi qu'une implantation paysagère. Le tout permettra le cheminement piétonnier en toute sécurité. Après les accords de subventions, les travaux devraient débuter dans les premiers mois de 2026.

Fiche action n°4 : les rues du bourg.

Le Conseil Municipal, l'Agglo Pays d'Issoire et les opérateurs travaillent à la rénovation des rues Teyras de Grandval, Reverdy et Souligoux. Tous les réseaux secs et humides seront refaits et un revêtement plus clair sera installé pour limiter la chaleur en été. Ces travaux se feront en deux phases, qui se succéderont et devraient débuter au deuxième semestre 2026, après les accords de subvention nécessaires à leur réalisation.

Des aménagements pour le club de pétanque

Pour le confort des usagers, et à la demande du bureau de l'association Coudes Boules, du concassé a été versé sur le terrain de pétanque, venant ainsi à améliorer le revêtement. Un container a également été installé pour du stockage.



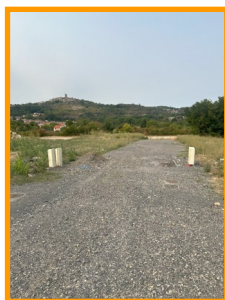
Installation de la fibre et fin du réseau cuivre

Le Conseil Départemental, en charge du dossier, nous informe que le quartier de Coudes qui n'a pas encore été fibré la recevra au 1er semestre 2026.

Vous pourrez vérifier l'avancement du déploiement de la fibre sur le site <https://www.auvergne-numerique.fr/>

Dans le même temps, Orange nous informe que le réseau cuivre sera totalement fermé à Coudes en 2029, ce qui entraîne la migration sur le réseau fibre à cette date pour tout le monde.

Lotissement Les Chanots



Malgré la crise immobilière, le lotissement Les Chanots avance. Une dizaine de lots privés ont été réservés et les premiers permis de construire sont à l'instruction.

Le programme de logements locatifs sera effectué par Auvergne Habitat pour 8 logements.

Les travaux de revêtement de voirie sont différés après les constructions afin de ne pas les endommager.

La vente de ce bien sans maître par la commune a compensé totalement la somme engagée pour la partie des travaux communaux de ce projet

Projet d'agrandissement du parking du cimetière

Afin de permettre un stationnement plus nombreux au centre bourg, le Conseil Municipal souhaite agrandir le parking du cimetière. Pour cela, la commune est en cours de rachat des parcelles AC 755 et AC 85 afin d'y implanter une quinzaine de places de stationnement ainsi qu'une zone réservée aux conteneurs poubelles. Cette opération, prévue cette année, dépendra de l'avancée des procédures notariales.

Rénovations à la Maison de la Source

Le Conseil Municipal continue sur sa lancée de modernisation des bâtiments communaux. Ainsi, la Maison de la Source, dans laquelle se situent 6 logements loués par la commune, a vu toutes ses huisseries remplacées l'année dernière, afin d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment. La porte d'entrée avait également été changée, et un interphone a récemment été installé, finalisant ainsi les travaux entrepris.

Un nouveau véhicule pour les services techniques



L'ancien véhicule des services techniques étant devenu trop vétuste, le Conseil Municipal a décidé de le remplacer en ce début d'année.

Un nouveau véhicule, floqué au logo de la commune, a donc pris ses fonctions au printemps.

Des commerces qui bougent

L'Agence Postale Communale



Depuis le 28 avril, les agents de la commune vous accueillent au sein de la mairie pour vos opérations d'affranchissement, achats de timbres à usage courant et philatéliques, achat de prêt-à-poster, envoi et retrait de recommandés et de colis et dépannage financier. Un

service de proximité indispensable à notre commune.

Horaires : Lundi 8h-12h/14h-19h

Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-12h/14h-17h

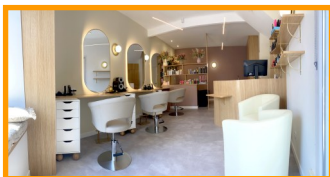
Enzo Hôtel passe au vert !



Enzo Hôtel devient Enzo Green Hôtel. Le nouveau propriétaire, M. Vasserat, souhaite en effet donner une dimension plus écologique à l'hôtel situé zone de Pérache. Réutilisation des eaux usées et des eaux de pluie, rationalisation des ventilations et plantations pour

ombrager la façade et lutter contre les fortes chaleurs... Autant de projets et bien d'autres qui œuvrent à la valorisation du bâtiment et à la préservation de l'environnement.

Un renouveau pour Levan's Coiffure



Si le salon de coiffure, situé avenue Jean Jaurès, avait déjà connu quelques modifications suite à son rachat par Johanna Charbonnier en 2019, il vit aujourd'hui une véritable transformation grâce

aux rénovations qui ont eu lieu cet été. Les clients sont désormais accueillis par Johanna et Aurore dans un large espace ouvert, moderne et intimiste. Une jolie réussite !

M Bistro se diversifie



Dans la continuité de la modernisation de l'ancien Hôtel de la Poste, devenu M Bistro, Michaël Cubizolles a créé M Cosy, un appart'hôtel de 6 logements tout équipés, spacieux et confortables, point de chute idéal pour les professionnels en déplacement, les vacanciers ou les curieux de notre belle région.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes !

Les actus de l'Agglo Pays d'Issoire

PAT : Repensons notre alimentation au plus près du territoire



Comment favoriser une alimentation plus locale, plus saine et plus respectueuse de l'environnement ? C'est tout l'enjeu du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglo Pays d'Issoire. Cette initiative

rassemble producteurs, consommateurs, collectivités, associations et acteurs économiques pour construire dans une démarche collaborative et participative un système alimentaire plus durable et accessible à tous.

Le PAT agit concrètement à travers plusieurs actions :

- Soutien aux circuits courts : mise en avant des producteurs locaux via une carte interactive (en cours de création) et accompagnement des filières locales
- Education à l'alimentation : ateliers pédagogiques pour les écoles et sensibilisation du grand public sur le bien manger
- Agriculture résiliente : favoriser l'installation, la transmission, les innovations, la conservation et l'évolution agricole
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : actions de sensibilisation et développement de solutions de redistribution.

En tant qu'habitant, vous pouvez aussi agir en signant la Charte de l'alimentation. Vous montrerez ainsi votre soutien à cette démarche et encouragerez l'agriculture de proximité et les pratiques responsables. Chaque engagement compte renforcer les circuits courts, préserver nos ressources et garantir un accès à une alimentation de qualité pour tous.

Vous pouvez vous rendre directement sur le site internet d'Agglo Pays d'Issoire pour une signature de la charte rapide en ligne : <https://capissoire.fr/projet-alimentaire-territorial/>

Plus d'informations : pat@capissoire.fr ou par téléphone au 04 73 55 94 56

Le périscolaire

La garderie et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sont des compétences de l'Agglo Pays d'Issoire.

La garderie se situe à l'Espace Jeunesse Garderie Bibliothèque « L'Arbre à Palabres », au rez-de-chaussée de la Mairie. Elle accueille les enfants les matins et soirs avant et après l'école aux horaires suivants :

Garderie du Matin : 7h15 – 8h30

Garderie du Soir : 16h15 – 18h30

L'ALSH accueille les enfants les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires, au Pôle Enfance Jeunesse de Plauzat.

Horaires : 7h30-18h

L'inscription se fait par le portail famille de l'Agglo Pays d'Issoire :

<https://enfancejeunesse.capissoire.fr/>

Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

La loi relative à l'Accélération de Production des Énergies Renouvelables (10/03/2023) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Chaque commune doit proposer des ZAER sur lesquelles elle souhaite prioriser l'implantation des énergies renouvelables.

L'objectif des ZAER est d'identifier des secteurs au sein desquels la commune se déclare favorable à l'installation hypothétique de tel ou tel projet de production d'énergie renouvelable (EnR). Cela ne signifie pas qu'un projet s'y développera forcément, ni que des projets ne se développeront pas ailleurs.

En bref, une ZAER :

- est un secteur présentant un potentiel de production d'énergie renouvelable
 - affiche une volonté locale de développement d'EnR
 - permet de faciliter et coordonner la programmation et le suivi du développement des EnR
 - incite les développeurs à se diriger vers ces zones (témoignent d'une acceptabilité locale, avantage dans les procédures d'appel d'offre, procédures simplifiées, délais d'instruction réduits...)
 - ne préjuge en rien de la réalisation ou non d'un projet ne constitue pas un secteur exclusif de développement des EnR
- Les 6 grandes familles d'EnR :** énergie solaire, géothermie, méthanisation, énergie hydraulique, biomasse, énergie éolienne.

Un cabinet a été mandaté par l'Agglo Pays d'Issoire pour accompagner les communes en identifiant des zones pertinentes pour chaque filière concernée.

Suite à échanges entre les élus de Coudes et le cabinet, plusieurs zones a été retenue comme ZAER pour des installations photovoltaïques en toiture et des installations thermiques en toiture.

En amont de la délibération du conseil municipal, une consultation du public a été effectuée du 07 mars 2025 au 31 mars 2025.

Le 31 mars 2025, le Conseil Municipal a délibéré afin de valider l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

Le Relais Petite Enfance

À Coudes, des ateliers d'éveil sont proposés aux assistantes maternelles du territoire chaque lundi de 9h30 à 11h30 au sein de l'espace l'Arbre à Palabres.

Des ateliers d'éveil sont également proposés, aux mêmes horaires et sur le même lieu, un mercredi sur 2, mais ceux-ci sont également ouverts aux familles. Attention les ateliers n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires !

Vous trouverez également des permanences administratives les mardis de 15h à 17h et les jeudis de 9h à 11h 30 au Pôle Enfance Jeunesse de Plauzat et les vendredis de 12h30 à 16h30 à la mairie de Parent.

Pour toute information, n'hésitez pas à joindre Béatrice BENEDIT par téléphone ou par mail :

04 73 96 93 72

ram-coudes@capissoire.fr



Rentrée scolaire 2025-2026 : un nouveau départ à l'école

La rentrée scolaire 2025-2026 s'annonce prometteuse dans notre commune. Notre RPI accueillera cette année 143 élèves, répartis en 7 classes, pour le plus grand bonheur des enfants et des familles.

Nous sommes ravis d'accueillir quatre nouvelles enseignantes qui viennent enrichir notre équipe éducative. Leur enthousiasme et leurs compétences seront des atouts précieux pour nos élèves. Bienvenue à Mme Voissier-Courty, Mme Aguilera, Mme Rodriguez et Mme Furio. En parallèle, nous sommes heureux de compter sur la fidélité de quatre enseignantes qui poursuivent leur mission auprès de nos jeunes apprenants : Mme Verdier, qui reprend ses fonctions de directrice, Mme Brioude, Mme Cortes et Mme Le Berrigaud. Cet équilibre entre nouveauté et continuité est essentiel pour garantir un environnement d'apprentissage stimulant et serein.

Mais la réussite de notre école ne repose pas uniquement sur nos enseignantes. Nous souhaitons également mettre à l'honneur notre équipe d'agents polyvalents, qui joue un rôle crucial au sein de notre établissement. Nos deux ATSEM, qui restent fidèles à leur poste, continueront d'apporter leur soutien quotidien aux enseignants et aux élèves. De plus, nous accueillons trois nouveaux agents qui auront pour mission d'assurer le service de la cantine, d'organiser les pauses entre midi et deux, ainsi que de veiller à la propreté de nos bâtiments communaux. Leur engagement et leur dévouement contribueront à créer un cadre de vie agréable et sûr pour tous.

Ensemble, enseignantes et agents, forment une équipe dynamique et impliquée, prête à accompagner nos élèves tout au long de cette nouvelle année scolaire. Nous leur souhaitons à tous une excellente rentrée, riche en découvertes et en réussites.

Pense-bête

Cantine :

Les enfants déjeunent à partir de 12h.

Le tarif du repas est de 4€20

Vous devez inscrire votre enfant le mercredi avant 12 heures pour la semaine suivante.

La réservation des repas se fait par votre Espace Famille :

<https://www.monespacefamille.fr/accueil/>

Ou par mail :

cantine@coudes.fr

contact@coudes.fr

Pour toutes demandes d'information complémentaire, n'hésitez pas à passer en Mairie ou appelez le :

04 73 96 61 08

Ça s'est passé à Coudes

Exposition et vernissage du collectif Coud'Art



Le collectif d'artistes locaux Coud'art a exposé ses œuvres les 16, 17 et 18 mai à l'Arbre à Palabres. Les visiteurs ont pu découvrir les différentes techniques utilisées par les artistes : pastels secs, acryliques, quilling, pouring...

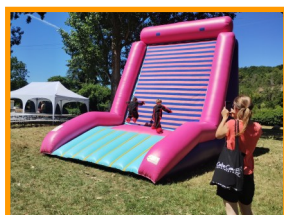
Les élèves de l'école ont également participé à l'exposition avec des œuvres de leur création.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a été très active en ce début d'année 2025, puisqu'elle a organisé une brocante/vidé-grenier le dimanche 1er juin, puis son feu de la Saint-Jean, soirée festive organisée le 28 juin, suivie d'un concours de pétanque qui s'est tenu le dimanche 29 juin. Bravo à eux pour l'organisation de ces manifestations qui rencontrent toujours un franc succès.

Kermesse de l'APE Mont-Coud'Pouce



La kermesse de l'association des parents d'élèves Mont-Coud'Pouce s'est tenue le samedi 28 juin. Une édition en demi-teinte cette année car, malgré un temps magnifique et de jolies nouveautés, la fréquentation n'a pas tenu ses promesses. Les quelques enfants présents ont tout de même

pu profiter avec leurs parents des jeux gonflables, jeux de sociétés géants, course de karts, maquillages et initiation au tir à l'arc proposés par l'association.

Tournoi Lucas Lidy et Thierry Bourret



L'US Val de Couze Chambon a organisé son tournoi annuel sur trois jours, les 7, 8 et 9 juin. Un tournoi qui a réuni un grand nombre de passionnés, et qui s'est terminé par une belle victoire de l'équipe U14 / U15. Un grand bravo à eux, ainsi qu'à tous les joueurs et aux

bénévoles pour leur investissement.

Portes ouvertes du Dynamic's Club de Coudes



Le Dynamic's Club a organisé sa journée portes ouvertes le samedi 14 juin. Une quarantaine de personnes ont pu tester les activités proposées par l'associations dès la rentrée prochaine : zumba, body training, bungy pump, Acti'marche. Une belle journée

qui donne envie de se mettre ou se remettre au sport !

Coudes Boules



L'association de pétanque de notre commune est toujours dynamique. Après sa journée huitres du début d'année et entre deux concours à l'ambiance conviviale, les 24 mai et 28 juin, les bénévoles ont pris le temps d'accueillir les élèves de CM1 de l'école pour un après-midi d'initiation à leur sport suivi d'un goûter offert par l'association.

L'association a d'ors et déjà fixé la date du prochain Coud'huîtres, qui aura lieu le 07 février 2026.

Le Coudes à Coudes



Malgré l'investissement des bénévoles et un temps radieux, cette seconde édition du Coudes à Coudes, prévue le samedi 5 juillet, n'a pas rencontré le succès attendu. Avec seulement deux équipes inscrites, le Comité d'Animation a dû se

résoudre à annuler la compétition. Les enfants, eux, n'auront pas tout perdu car ils ont tout de même pu profiter des jeux gonflables mis à disposition par l'association.

Exposition itinérante Coud'Flash



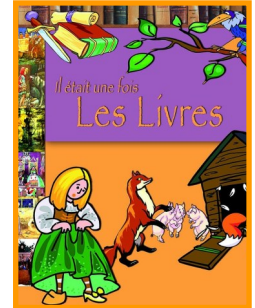
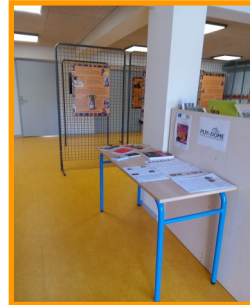
L'association de photographes amateurs Coud'Flash a de nouveau installé son exposition itinérante dans les rues de Coudes. À travers 26 photos, les artistes ont exposé leur vision des merveilles du Lot et de la Corrèze.

Cette année, l'exposition s'est faite en partenariat avec le collectif d'artistes Coud'Art, qui a fourni neuf œuvres pour l'occasion. Une belle façon de (re) découvrir notre beau village et ses talents !

Don du sang

Fruit d'un partenariat entre l'amicale des donneurs de sang bénévoles des Martres de Veyre, l'EFS et le CCAS de Coudes, le don du sang du vendredi 13 juin a réuni 36 donneurs. Merci aux organisateurs et aux donneurs, et rendez-vous en juin 2026 pour la prochaine édition.

Exposition à la bibliothèque



L'exposition « Il était une fois les livres » proposée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, s'est installée à la bibliothèque du 10 au 28 juillet. L'occasion pour tous de découvrir l'histoire de l'écriture et des livres au sein de l'espace dédié à la culture « l'Arbre à Palabres ».

Commémorations et festivités

Cérémonie du 8 mai



La commune a commémoré le 80ème anniversaire de la Libération, en présence notamment de Delphine Lingemann, Députée du Puy-de-Dôme, de Bertrand Barraud, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de l'Agglo Pays d'Issoire, de Jeanne Espinasse Conseillère Départementale et de Christophe Rochette, Maire de Montpeyroux.

La 10ème compagnie de réserve du 28ème RT d'Issoire avait détaché un peloton d'honneur aux côtés des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers de Coudes.

Les enfants de l'école de Coudes nous ont fait l'honneur de lire des textes émouvants, faisant écho à leur rencontre avec Colette Zeif, rescapée de la rafle du Vel d'Hiv et enfant cachée durant la seconde guerre mondiale.

Le Maire, Laurys Le Marrec, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et l'ensemble du Conseil Municipal de Coudes remercient les citoyennes et citoyens venus en nombre pour ce moment d'hommage.

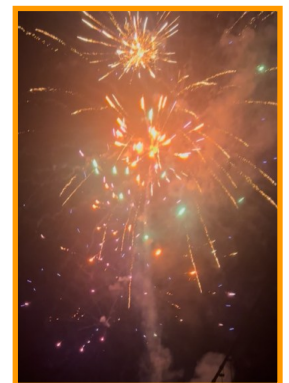
Fête Nationale



Comme chaque année, la municipalité a profité de l'occasion de la Fête Nationale pour remercier tous ceux qui, par leur temps et leur investissement, participent activement à la vie de la commune.

Ainsi, membres et présidents d'associations, membres du Conseil Municipal des Jeunes, pompiers, membres du CCAS, agents municipaux et membres du Conseil Municipal se sont retrouvés autour d'un buffet convivial et festif offert par la commune.

La soirée s'est poursuivie par la traditionnelle retraite aux flambeaux dans les rues du village, puis a été clôturée en beauté par un magnifique feu d'artifice tiré depuis le pont suspendu par la compagnie Soirs de Fêtes.



À vos agendas !

07 septembre : Vide-grenier de la société de Chasse, Espace Marius Chigros.

17 octobre : conférence « Sorciers, sorcières et leurs objets », 19h30. Sur réservation auprès du secrétariat de Mairie.

11 novembre : 10h, cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.

15 novembre : Alambic du Comité d'Animation, Espace Loisirs Multi Activités.

29-30 novembre : Marché de Noël, Espace Loisirs Multi Activités.

07 décembre : Exposition photographique, Coud'Flash, Maison des Associations.

13 décembre : Apéro-concert du Comité d'Animation, Espace Loisirs Multi Activités.



Dimanche
7 septembre 2025
De 6h30 à 18h

Buvette
Restauration sur place

Coudes

VIDE GRENIER

Inscription à partir de 6h30 sur place

3 mètres : 5 €, pas de véhicule derrière le stand
6 mètres : 8 €, possibilité de mettre un véhicule sans remorque derrière le stand
9 mètres : 10 €, possibilité de mettre un véhicule avec remorque ou deux véhicules derrière le stand

Renseignements : 06-95-24-74-47

Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS

CONFÉRENCE

17 Octobre 2025
19h30
À COUDES
Espace Loisirs Multi Activités
Route de Champeix

SORCIERS, SORCIÈRES ET LEURS OBJETS

AU PROGRAMME :

I - QUELQUES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
- approche contemporaine de la sorcellerie
- origine des mots
- La notion de tradition et les origines mythiques
- cause des maladies et du malheur dans les sociétés traditionnelles

II - QUALIFICATION DU SORCIER
- caractères physiques et sociaux
- le don et la désignation sociale

III - LA TRANSMISSION DU DON
- transmission verbale de la Tradition
- dons et sabbats
- mode de fonctionnement de la sorcellerie

IV - POUVOIRS ET SAVOIRS DU SORCIER
V - LES OBJETS DU SORCIER
VI - CONCLUSION

PRÉSENTÉE PAR HUGUES BERTON ET CHRISTELLE IMBERT, CHERCHEURS EN ETHNOLOGIE
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES SURVIVANCES TRADITIONNELLES (SEREST)

Sur réservation avant le 30 septembre:
04.73.96.61.08 ou secretariat@coudes.fr

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

Ateliers Seniors : Bien-être, Mémoire & Équilibre

COUDES - Salle des Associations (quai de l'allier)
les jeudis 15h

- Prévenir les chutes et améliorer l'équilibre
- Stimuler la mémoire, la concentration
- Renforcer la confiance en soi et l'autonomie
- Meilleure gestion du stress et des émotions
- Cadre bienveillant et convivial

inscription et infos :



06 87 28 40 25

Une méthode innovante :
l'intégration des réflexes archaïques

jeudi 4 septembre
jeudi 11 septembre
jeudi 18 septembre
jeudi 25 septembre
jeudi 6 novembre
jeudi 13 novembre
jeudi 20 novembre
jeudi 4 décembre
jeudi 18 décembre

Ateliers gratuits



Reprise des activités associatives et sportives

Pour les associations aussi, c'est la rentrée ! Voici le programme, connu à ce jour, des activités proposées :

Dynamic's Club : reprise des cours le lundi 8 septembre. Différentes activités proposées du lundi au jeudi. Informations : 06 77 04 15 16 (M. Defosse, président).

Hopi Yoga : reprise des cours le 15 septembre. Cours de Hatha Yoga les lundis de 19h à 20h30, Espace Loisirs Multiactivités.

Débuché de Mercoeur (cor de chasse) : Les mardis de 19h à 21h, Maison des Associations.

C.A.L.I : ateliers jeux de société - horaires et lieu à définir.

USVCC : reprise des entraînements dès le 27/08 avec les U14/U15

Club Informatique : Les jeudis de 18h30 à 20h30, Espace l'Arbre à Palabres

Coudes Boules : reprise le vendredi 29 août. Entraînements les vendredis à partir de 18h.

Coudes Flash : inscriptions samedi 13 septembre de 10h à 12h, Maison des Associations

Ateliers bien-être seniors à partir du jeudi 04 septembre, Maison des Associations.

État Civil

- Naissances

- * LASSIGNOL Éléonore, Séverine, le 16 mars 2025
- * LIMAGNE Roméo, le 21 avril 2025
- * VON MOOS Amalia, Maria, Dominique, le 30 juillet 2025

Bienvenue aux premiers bébés de 2025 et félicitations aux heureux parents !

- Mariages

- * MARTINET Denis, Albert, Gilbert et BICHERAY Marjolaine, Marguerite, Mireille, le 10 mai 2025
- * PORCHERON Clément et ULYEL NYAKER Exaucée, le 24 mai 2025
- * CALCAGNO Cédric et PESCHAUD Magali, le 02 août 2025.

- Décès

- * Mme POINTUD Mireille, Thérèse, Aimée, le 05 janvier 2025
- * M. BRUNETON Pierre, Marius, le 25 janvier 2025
- * M. ESPINASSE Jean, le 13 février 2025

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Infos Pratiques

Inscriptions sur les listes électorales

Si ça n'est pas déjà fait, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en remplissant le formulaire dédié sur le site servicepublic.fr. Vous devrez fournir une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile. La démarche peut également être effectuée directement auprès du secrétariat de mairie, qui vous demandera de fournir les mêmes pièces justificatives.

Les jeunes recensés sur la commune sont, quant à eux, inscrits d'office sur les listes électorales à la suite de leur recensement.

Les cartes électorales seront envoyées aux électeurs dans les semaines précédant le prochain scrutin.

Recensement citoyen

Dans les trois mois* suivant l'anniversaire de leurs 16 ans, les jeunes citoyens français doivent faire la démarche de leur recensement citoyen. Il s'agit d'une démarche obligatoire que vous pouvez effectuer auprès de votre mairie.

Pour cela, rendez-vous en mairie munie de vos pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile (celui des parents convient). Le secrétariat de mairie établira une attestation de recensement, nécessaire pour s'inscrire aux examens avant 18 ans et à la Journée Défense Citoyenneté.

*En cas de dépassement du délai, la situation peut être régularisée jusqu'aux 25 ans du jeune concerné.

Mutuelle de village



Permanence de la Mutuelle de village Precocia en mairie le mardi 04 novembre de 10h à 12h. Rendez-vous auprès du secrétariat : 04.73.96.61.08 ou directement en mairie.

Gardons le contact !

Pour plus de modernité, le site internet de la commune a été entièrement remodelé. Découvrez-le sur www.coudes.fr !

Toute l'actualité de Coudes est également sur Panneau Pocket et sur Facebook (Coudes Info)

Pour nous contacter par mail :

secretariat@coudes.fr

contact@coudes.fr (urbanisme, état civil, location de salles)

cantine@coudes.fr

Par téléphone : 04 73 96 61 08

Info SICTOM

Les fréquences de levée des points d'apport volontaires, installés au printemps, sont encore en phase de tests. Afin d'éviter que les bacs de tri ne débordent, merci de bien penser à casser et plier vos cartons, qui prendront ainsi moins de place dans le bac. Pour limiter les odeurs des bacs d'ordures ménagères, merci de ne pas y jeter vos déchets fermentescibles (épluchures, restes alimentaires...). Des bacs à compost collectifs sont à votre disposition sur la commune.

